



## Lettre d'information

Sciences de la vie et de la Terre

septembre 2011



A destination de l'ensemble des enseignants de SVT de l'académie de Créteil, cette lettre a pour objectif d'informer, de façon régulière, sur l'actualité académique et nationale en Sciences de la Vie et de la Terre.

### Sommaire

1. **EIST**
2. **Préparation aux parcours d'excellence**
3. **Les brèves de l'été**

---

## 1. EIST

Après une phase expérimentale de trois ans, l'Enseignement Intégré des Sciences et Technologies (EIST) est devenu depuis le 30 juin 2011 un dispositif ouvert à tous les collèges souhaitant le mettre en place. L'EIST consiste à proposer aux élèves un enseignement unique de sciences et technologie en 6e et en 5e. Pour mettre en place un tel enseignement, une équipe volontaire de trois enseignants en SVT, technologie et SPC doit être formée. Chaque enseignant a en charge un petit groupe d'élèves auquel il dispense l'ensemble des trois enseignements à partir de thématiques communes développées en relation avec les programmes de technologie et de sciences de la vie et de la Terre en 6ème, et avec en plus, ceux de sciences physiques en 5ème. Le dispositif peut s'étendre sur toute l'année ou ne durer qu'un ou deux trimestres selon le projet de l'équipe volontaire.

Cet enseignement s'inscrit dans la continuité de [la main à la pâte](#), dispositif éducatif innovant, initié par Georges Charpak, Pierre Lena et Yves Quéré avec le soutien de l'Académie des Sciences. S'il a contribué à renouveler en profondeur l'enseignement des sciences à l'école, il est encore insuffisamment déployé sur le territoire. Une récente étude de l'académie des sciences a ainsi montré que seul un élève sur cinq reçoit un enseignement en sciences de ce type à l'école primaire. Le collège accueille donc une majorité d'élèves en 6ème ayant été peu en contact avec l'aspect expérimental des sciences. Dans ce cadre, l'EIST prend un intérêt particulier. Les évaluations conduites lors de la phase expérimentale ont permis de mettre en évidence une amélioration des motivations des élèves et de leurs performances en matière de compétences scientifiques.

## L'EIST a plusieurs objectifs, il vise notamment à :

- Faciliter l'adaptation de jeunes élèves du primaire au collège en diminuant le nombre de professeurs avec lesquels ils sont amenés à travailler ;
- Développer le goût et la motivation des élèves pour les sciences et la technologie à l'aide de contenus communs permettant de faire du lien entre des disciplines traditionnellement cloisonnées.
- Former les élèves à la démarche expérimentale et au raisonnement scientifique, en permettant aux élèves de se saisir explicitement des approches communes aux trois disciplines mais aussi de leurs spécificités.
- Donner le temps aux élèves de construire et développer des compétences puisque la durée prévue de l'EIST est de 3h30 en 6ème et de 4h30 en 5ème. Des plages de travail de plus d'une à trois heures, peuvent donc être envisagées.

## L'EIST comporte aussi des contraintes :

- Le travail de concertation est essentiel à la réussite du projet et doit se faire à un rythme conséquent surtout dans les deux ou trois premières années du projet. Il doit amener les enseignants à développer des thèmes communs et trouver un fil conducteur entre les trois disciplines. Il doit aussi permettre aux enseignants de se former à l'esprit des autres disciplines que la sienne. Enfin il permet de faire le point sur les séances et de procéder à des ajustements lorsque ceux-ci s'avèrent nécessaires.
- Les programmes disciplinaires ne sont pas amendés, chaque partie doit être traitée. Toutefois, l'équipe est laissée libre de construire ses progressions en mettant l'accent sur certains contenus jugés comme pertinents au regard du projet et de moins développer d'autres contenus.

## **Qu'en disent les enseignants ?**

Du côté de leurs pratiques pédagogiques, les enseignants déclarent que l'EIST « change leurs façons d'enseigner », « entraîne une plus grande écoute de la parole des élèves », « permet une entrée plus heuristique dans les programmes », « donne le droit à l'erreur ».

Ils estiment que cet enseignement bénéficie aussi aux élèves puisqu'il « rend le lien apparent entre les disciplines et permet aux élèves de mieux comprendre les attendus disciplinaires », il permet « aux élèves de découvrir qu'une hypothèse n'est pas toujours validée », « de découvrir aussi leurs talents cachés », « d'accroître leur motivation pour les sciences », « de mieux les former aux démarches d'investigation »

## **Les moyens**

- 54 heures sont octroyées aux collègues ouvrant un EIST afin de rémunérer les heures effectuées par le professeur de sciences physiques en 6ème
- Les heures de concertations sont à prendre sur les moyens propres de l'établissement

## **Les interlocuteurs**

- La MAPIE est un interlocuteur privilégié, car elle coordonne l'ensemble des actions entreprises lors de la mise en place d'un EIST. En amont, elle participe à la rédaction de l'article 34. Tout établissement voulant entrer dans le dispositif EIST doit en effet soumettre un article 34. Elle accompagne les équipes dans la mise en œuvre des enseignements EIST à une fréquence adaptée à leurs besoins. Elle travaille avec les corps d'inspections, la DEGSCO et l'Académie des Sciences.
- Les corps d'inspections dans les trois disciplines concernées - Sciences Physiques-Chimie, technologie et Sciences de la vie et de la Terre – sont responsables de l'expertise pédagogique et didactique des projets. Ils peuvent être sollicités à tout moment du processus, lors de la conception, de l'ouverture

et de la mise en œuvre. A l'image de l'esprit de l'EIST, ils travaillent en étroite collaboration sur le dossier, même si pour des raisons de disponibilités, ils peuvent parfois intervenir seuls. Dans tous les cas, ils interviennent avec la MAPIE, qu'il s'agisse d'organiser des animations ou d'accompagner plus spécifiquement un projet.

- Au sein des inspections académiques, les cellules MAP (77), MIDAP (93), et CEPEC (94) peuvent aussi intervenir.

### **Contacts :**

Grégory Quiquempois, responsable EIST à la MAPIE - ce.mapie@ac-creteil.fr

Myriam Gaujoux, IA IPR référent du dossier pour les SVT – myriam.gaujoux@ac-creteil.fr

Thouraya Abdellatif, IA IPR référent du dossier pour les SPC – thouraya.abdellatif@ac-creteil.fr

Jean Cliquet, Chargé de mission référent du dossier pour la technologie – jean.cliquet@ac-creteil.fr

### **Des ressources pour s'informer et approfondir**

<http://science-techno-college.net> (site dédié à l'EIST)

<http://www.education.gouv.fr/cid56640/mene1115481c.html>

<http://www.mapie.ac-creteil.fr/>

<http://v.calameo.com/2.0/cviewer.swf?bkcode=000299525fbae3bc62634&langid=fr>  
(Guide EIST)

## **2. Préparation aux parcours d'excellence 2011-2012**

Le but recherché dans cette préparation est de familiariser les élèves des lycées **aux différents parcours d'excellence possibles**, certains plus sélectifs que d'autres. Le dispositif participe au pilotage pédagogique de la mise en place de la réforme du lycée (enseignements d'exploration, aide à l'orientation...) et des nouveaux programmes. La préparation au Concours Général n'est ici qu'un prétexte pour contribuer à lever les obstacles psychologiques et culturels qui conduisent certains élèves, souvent issus de familles modestes, à s'autocensurer alors qu'ils ont les capacités requises pour s'engager vers des études supérieures. Ce dispositif a pour but de lever certaines barrières. L'inscription puis le passage du concours atteste de la persévérance des jeunes inscrits à cette préparation.

Les années précédentes, cette préparation a suscité beaucoup d'intérêt chez les élèves qui ont montré une grande curiosité scientifique. Elle constitue de réels moments privilégiés au cours desquels les élèves peuvent approfondir leurs connaissances et réaliser le niveau et les exigences attendus dans les voies d'excellence.

Ce dispositif va se dérouler le mercredi après-midi dans 3 établissements (1 par département). Chaque établissement ayant pour vocation de regrouper vers lui les élèves des lycées de son département ou de son réseau d'établissements, en particulier **là où l'ambition pour des études longues et exigeantes n'est pas développée**.

Pour cette année 2011/2012, 3 centres et 3 référents sont à votre disposition :

**Pour le 93** : Lycée Louise Michel de Bobigny  
Réfèrent : M. Eudes THOUAND  
[Eudes.Thouand@ac-creteil.fr](mailto:Eudes.Thouand@ac-creteil.fr)  
[eudesthouand@yahoo.fr](mailto:eudesthouand@yahoo.fr)

**Pour le 94** : Lycée Marcelin Berthelot de St Maur  
Réfèrent et Coordinateur : M. Philippe BRUNET  
[Philippe.Brunet1@ac-creteil.fr](mailto:Philippe.Brunet1@ac-creteil.fr)  
[philippebrunet@neuf.fr](mailto:philippebrunet@neuf.fr)

**Pour le 77** : Lycée François Ier de Fontainebleau  
Réfèrent : Mme Isabelle ROUX  
[isabelle.roux@ac-creteil.fr](mailto:isabelle.roux@ac-creteil.fr)  
[rouxblon@free.fr](mailto:rouxblon@free.fr)

*Les trois professeurs référents sont à la disposition du responsable de laboratoire et des professeurs de SVT pour toute information complémentaire.*

### **3. Les brèves de l'été**

#### **Les productions du site**

- [La fresque du temps](#). Travail exceptionnel de l'équipe du GRIED SVT

#### **Les textes de l'été :**

- [Les voyages et sorties scolaires](#) (BO du 25 août 2011)
- [Actions éducatives](#) (une liste des actions éducatives dans le domaine des mathématiques et de la culture scientifique et technologique). (BO du 25 août 2011)
- [Scolarité du socle commun](#) (BO du 01/09/2011)

#### **Les incontournables**

- [Rapport de l'inspection générale sur la réforme du lycée](#)
- [Le plan Sciences](#)
- [La circulaire de rentrée](#)

#### **Les concours internes**

Les modalités des épreuves

- [L'agrégation interne](#)
- [Le CAPES interne](#)

**Inscription du jeudi 15 septembre 2011 à partir de 12h00 au jeudi 27 octobre 2011  
17h00**

## Bilan ECE 2011

Nombre de sujets choisis	24 ( 37 )		
Nombre de sujets obligatoires	16 (25)		
Nombre de sujets de spécialité	8 (12)		
Nombre de sujets choisis en moyenne par établissement		Public	Privé
	Total	9.4	9.1
	dont spécialité	2.6	2.5
	Mini	0	0
	Maxi	16	16
Nombre de sujets obs	10 ( 15 ) total : 3419		
Nombre de sujets pro	9 ( 12 ) total : 2459		
Nombre de sujets num	5 ( 10 ) total : 1662		

	Effectif général	Moyenne obtenue sur l'ensemble des élèves	Note maxi	Note mini
	7540	<b>14.5</b>	20	0.5
Obl	6146	<b>14.4</b>		
Spe	1394	<b>15</b>		
Public	6112	<b>14.31</b>		
Privé	1428	<b>15.42</b>		

116 établissements sur 145 ont renseigné le site de Toulouse. Il serait pertinent d'actualiser sur le site les coordonnées des responsables par établissement car l'envoi par mel, effectué afin de relancer la saisie des notes et des sujets a parfois surpris ... des retraités ou des enseignants partis vers d'autres académies !

### Plan Académique de formation

**Nouvelle campagne d'inscription au PAF  
entre le 23 septembre et le 03 octobre  
pour les stages non complets après la première campagne d'inscription de juin.**

Les IA-IPR de SVT de l'académie de Créteil.  
Myriam GAUJOUX  
Jean-Pierre LEVISTRE  
Alain POTHET  
Michelle RONDEAU-REVELLE